

# Dysorthographe

La **dysorthographe** est un trouble d'apprentissage caractérisé par un défaut d'assimilation important et durable des règles orthographiques (altération de l'écriture spontanée ou de l'écriture sous dictée). Celui-ci perturbe, dans des proportions variées, la conversion phono-graphique, la segmentation des composants de la phrase, l'application des conventions orthographiques (dites règles d'usage), et enfin l'orthographe grammaticale (marques flexionnelles que sont les accords et conjugaisons).

Les problèmes découlant de la dysorthographe sont :

- Une lenteur d'exécution, des hésitations et une pauvreté des productions ;
- Des fautes d'orthographe, de conjugaison, de grammaire et d'analyse ;
- Des difficultés à l'écrit semblables à celles du dyslexique ;
- Des erreurs de copies et des découpages arbitraires ;
- Des économies de syllabes, des omissions et des mots soudés.

Ce trouble fait souvent suite à une dyslexie mais l'association n'est pas systématique. On distingue le trouble du développement du trouble acquis (suite à une lésion du système nerveux par exemple), on emploie dans ce dernier cas plus fréquemment le terme d'agraphie.